

SOLENE, Bac S, mention AB, obtenu en 2016

BTS Notariat

But : Devenir clerc de notaire ou comptable taxateur

Matières principales : Techniques du notariat, droit

Nombre d'heures de cours : 30 heures par semaine

Travail personnel : Pas beaucoup d'exercices donnés mais beaucoup de travail personnel à faire

C'est une masse de travail plus importante qu'en terminale.

Point + : De nombreuses possibilités de débouchés. Les stages sont très intéressants et nous aident beaucoup dans notre formation.

La filière choisie au lycée n'est pas un frein. Il y a une remise à niveau en début d'année.

Point - : Beaucoup de travail personnel

Autres : Pour cette formation, il faut être assez rigoureux et bon en rédaction (notamment pour les cas pratique et la rédaction de clause).

Conseil : C'est une formation très intéressante pour ceux qui ont un goût pour le droit et la rédaction. Il ne faut pas hésiter à postuler même si vous n'avez pas fait STMG ou ES. Cela ne gêne pas du tout à la compréhension des cours.